

modification contrat de travail

Par chouquette66, le 06/04/2010 à 22:23

bonjour,

Voilà , je suis ASEM en école privée depuis 2004 , je travaille sur 4 jours (L.M.J.V)je suis à temps partiel (80% d'un temps plein)et pour la rentrée 2010-2011 mon employeur (OGEC) veut me faire travaillé le mercredi matin pour faire le ménage dans les classes. en a t-il le droit ? De plus notre établissement est divisé en 2 sites , les maternelles et les primaires jusqu'à maintenant j'assurai le ménage sur le sites des primaires et pour la rentrée prochaine il veut me déplacer sur le site des maternelles.est ce qu'il en a le droit? Merci

Chouquette66